GUIDE DE RECOMMANDATIONS VOTRE BON COMPORTEMENT, C'EST NOTRE SÉCURITÉ À TOUS



Je ne m'engage pas sur la voie exclusivement réservée au TCSP, ni pour circuler, ni pour stationner.



Je respecte le feu rouge clignotant : je m'arrête.



Attention au danger, je ralentis.



Je ne stationne pas et ne m'arrête pas, même pendant les embouteillages sur le marquage en damier.



Je suis piéton, je m'arrête à ce signal fixe.



Je ne me promène pas sur la voie du TCSP. Pour traverser, j'emprunte le passage piéton.



Je ne dois pas circuler à vélo sur la voie réservée au TCSP.



Ces recommandations sont diffusées par Martinique Transport pour votre sécurité. L'usager qui ne les respecte pas, s'expose à une amende.

